

N°80 - juillet/août 2021

ÉDITORIAL

Le mot du Maire

Voici le So wie SO n°80. Expression typiquement alsacienne, So wie so signifie « c'est bien ainsi ». Pour les nouveaux arrivants au village, rappelons que les So wie **SO** sont les infos de **S**tutzheim-**O**ffenheim, qui paraissent tous les deux mois, régulièrement depuis le n°1.

Je vous invite à le lire pour prendre connaissance des projets communaux, des informations de nos associations locales, des activités pour les jeunes et les seniors, des conseils pratiques, et toutes autres informations utiles.

En complément, vous pouvez consulter notre site Internet et suivre nos pages Facebook qui sont mis à jour très souvent.

MERCI à tous, pour votre implication et votre solidarité, alors que la crainte du lendemain mettait à l'épreuve nos conditions de vie.

MERCI aux adjoints, aux élus et aux agents communaux qui, animés par le sens de l'intérêt général, ont garanti la continuité des services publics.

À présent, profitez de l'été et du beau temps, mais restez vigilants. De nouveaux variants du virus apparaissent qui risquent de se propager. Nous espérons tous retrouver une vie normale cet automne.

Jean-Charles Lambert

VIE COMMUNALE

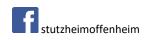
Rénovation thermique et restructuration de la salle de la Souffel (périscolaire) et extension de la salle des Loisirs

La phase de diagnostic étant à présent terminée, l'équipe municipale et les usagers des salles de la Souffel et des Loisirs, les Champs d'Escale et la Klamm se sont rencontrés en présence de l'architecte « les Nouveaux Voisins » et d'un inspecteur de Jeunesse et Sports pour une 1ère réunion d'APS (avant-projet sommaire). Une seconde réunion a eu lieu en juin avec les autres usagers, club de foot et théâtre. Le projet avance selon le planning prévu.

Feu d'artifice le 13 juillet à 22 h 30

Après une année 2021 compliquée à vivre, la municipalité offre à tous un feu d'artifice le 13 juillet vers 22 h 30. Le FCSO proposera aux habitants des boissons et une petite restauration au terrain de football, en respectant le protocole sanitaire.











Horaires d'ouverture de la mairie : lundi : 15 h - 19 h Pas de permanence les samedis en juillet et août 2021.

mardi : 9 h – 12 h mercredi : 9 h – 12 h vendredi : 15 h – 18 h Mairie : 3 place Germain-Muller 67370 STUTZHEIM-OFFENHEIM

ENVIRONNEMENT - ÉCOLOGIE - CITOYENNETÉ

Stationnement des véhicules

Un trottoir doit permettre la circulation aisée et sécurisée des piétons, fauteuils roulants, poussettes, ...

Le stationnement des voitures sur les trottoirs n'est pas acceptable. Chaque maison individuelle doit disposer d'un garage couvert et d'au moins une autre place de stationnement privative sur son terrain. Il est rappelé que les garages sont initialement destinés au stationnent des voitures.

De même les propriétaires sont tenus de fournir à leurs locataires des emplacements de stationnement. Il est impératif de ne pas gêner le passage des camions de ramassage des ordures ménagères, des pompiers et des engins agricoles.

Balayage des trottoirs et des caniveaux

La suppression de l'usage de produits phytosanitaires et particulièrement des désherbants chimiques, favorise l'apparition d'herbes ou de végétaux indésirables. Il incombe aux riverains de balayer leurs trottoir et caniveau. Un balayage-désherbage est réalisé par la commune au moins deux fois par an dans les caniveaux sur la RD41.

Merci à tous de donner un coup de raclette pour couper les herbes folles sur les trottoirs.



Espaces sans tabac



Espaces sans tabac, où en sommes nous?

Les deux places de jeux : le parc de la Souffel à Offenheim et le parc de la Schlick à Stutzheim sont réservés aux enfants. Ce sont des espaces non-fumeur (pas de mégots au sol).

Ce sont aussi des places de jeu dans lesquelles les animaux ne sont pas admis (pas de crottes au sol).

Les enfants remercient toutes les « grandes personnes » de respecter ces lieux par égard pour eux.

VIE ASSOCIATIVE

TCOS tennis club

Journée portes-ouvertes au TCOS le 14 juillet.

Le club organise son tournoi amical de tennis double mixte et un tournoi de pétanque le 14 juillet. Ce sera l'occasion d'une **journée portes-ouvertes** pour toute personne (jeune ou adulte) intéressée par la pratique du tennis ou de la pétanque, pour une séance d'essai. Rendez-vous au club à partir de 10 h le 14 juillet.

Tournoi OPEN de tennis 2021

Le TCOS organise son Open annuel de tennis du 12 au 29 août.

(Seniors: NC jusqu'à 0 / + 35 ans - + 55 ans - + 65 ans: NC à 15/1). Un tournoi jeunes (11 à 16 ans) se tiendra en parallèle. Les inscriptions se font par AEI www.ei.applipub-fft.fr.

Une buvette sera assurée tout au long du tournoi ainsi qu'une petite restauration, du mercredi au samedi soir. Renseignements auprès de Philippe Salini :

philippe salini@yahoo.fr

Inscriptions saison 2021/2022

Les inscriptions adultes se dérouleront au club les week-ends des 21-22 et 28-29 août. Une permanence sera assurée ces week-ends pendant le tournoi Open qui se terminera le 29 août. La saison tennistique 2021/2022 recommence le 1^{er} septembre 2021.

Les inscriptions jeunes se feront en septembre (dates communiquées dans le prochain So wie SO).

Fête nationale, une fête pour tous!

Un feu d'artifice sera tiré le 13 juillet vers 22 h 30 suffisamment haut pour pouvoir être vu pratiquement de partout dans la commune.

Football club

« Voilà enfin l'été et l'assouplissement progressif des mesures sanitaires qui ont tant affecté notre vie sociale, culturelle et sportive.

Il est temps pour le FCSO de se plonger dans la préparation de la prochaine saison 2021-2022 qui, nous l'espérons tous, ne ressemblera pas aux deux dernières. Notre comité réfléchit déjà à l'organisation de manifestations qui nous permettront de retrouver avec plaisir nos concitoyens pour partager l'un de ces moments de convivialité qui nous ont tant manqué.

Un récent sondage interne auprès de nos joueurs et joueuses nous a rassurés sur leurs engagements futurs, nous tenons à les remercier pour la confiance accordée à nos projets sportifs.

Un petit mot en direction des jeunes filles et jeunes garçons de la commune qui souhaiteraient pratiquer le foot en club : n'hésitez pas à nous rejoindre. À ce jour, dans les sections jeunes de l'AS Kochersberg nous

avons encore peu de joueurs et joueuses issus de notre village.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter Jean-Marie Beck au 07 83 76 71 97. Si certains de nos concitoyens ou concitoyennes souhaitent se remettre au foot, nos équipes seniors masculines ou féminines sont prêtes à les accueillir avec plaisir.

En tant que président, je tiens également à remercier les membres du comité du FCSO pour leur engagement continu au sein du club, sans eux rien ne serait possible. Un grand merci également à nos partenaires pour leur soutien sans faille.

Le FCSO vous souhaite un bon été et espère vous revoir à partir de septembre pour soutenir nos équipes ».

Fabien Heim pour le comité du FCSO

La Klamm

L'association La Klamm propose aux familles des randonnées de découverte les dimanches :

18 juillet, autour de Ste-Marie-aux-Mines, 15 km, dénivelé 660 m, contact : Gérard 06 15 87 99 27

8 août, en Forêt Noire, 15 km,

contact Germain 03 88 69 77 80

5 septembre, autour de Turckheim, 16 km, dénivelé 500 m, contact Germain 03 88 69 77 80

Départs à 9 h du parking de la Souffel (sauf indication différente de l'organisateur).

JEUNESSE

Animation jeunesse et barbecue géant

Le programme d'été des jeunes est consultable sur : www.kochersberg.fr/Actualites/Vivre/

La commune de Stutzheim-Offenheim en lien avec le conseil communautaire des jeunes du Kochersberg propose une animation autour d'un pique-nique et d'un spectacle le : jeudi 19 août 2021 à partir de 19 h

Maeva, une jeune de Willgottheim, met en scène un petit spectacle qu'elle a écrit.

Public: à partir de 8 ans.

Durée : 1 h environ, de 20 h 30 à 21 h 30. Lieu : à l'arrière de la salle des Loisirs.

Des tables et des bancs seront mis à votre disposition. Merci d'apporter votre repas tiré du sac. Les boissons seront vendues 1 € au profit des projets du conseil communautaire des jeunes.

Réouverture : médiathèque Intercommunale

Les « raKontées » estivales, vendredi 23 juillet et vendredi 13 août de 09 h 30 à 11 h.

Départ de la MIK – Arrivée Maison du Kochersberg. Inscriptions à la MIK.

Les bibliothécaires de la MIK et les bénévoles de la Maison du Kochersberg s'associent pour proposer des « raKontées » le temps d'une balade. Une surprise attendra les participants à l'issue du parcours cheminant entre la MIK et la Maison du Kochersberg. Une manière ludique de découvrir les collections du musée : les jouets Joustra - issus de la collection privée de Claude SCHWACH – y sont mis à l'honneur ! Dès 5 ans, sur inscription.

Informations:

Réseau Ko'libris, bibliothèques et médiathèques de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland

① 03 90 29 03 59

kolibris@kochersberg.fr
Site kolibris.kochersberg.fr

Devenir assistante maternelle?

Les personnes intéressées par le métier d'assistante maternelle peuvent s'adresser au Relais d'Assistantes Maternelles : ram.wiwersheim@alef.asso.fr ou à la mairie qui transmettra.

Écoles

Le conseil d'école et le conseil municipal se sont prononcés en faveur de la **reconduction de la semaine de 4 jours**. La répartition des heures d'enseignement reste la suivante pour 2021/2022 :

> lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 15.

La date de la rentrée est fixée au <u>jeudi 02 septembre.</u> Les parents auront des informations et précisions concernant cette rentrée par mail dans les jours précédant la rentrée.

Ces informations seront soumises aux conditions sanitaires remises à jour en septembre 2021.

SENIORS

Plan canicule

Pendant les périodes de fortes chaleurs, les personnes fragiles peuvent être en danger. Il faut donc redoubler de vigilance. À ce titre, les personnes âgées peuvent figurer, à leur demande, sur le registre communal. Pour s'y inscrire, contacter la mairie :

① 03 88 69 61 01

Infos www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes



TRAVAUX D'ÉTÉ 2021

Principaux chantiers prévus dans la commune cet été:

- Traçage au sol de quatre places de stationnement visiteurs, près du parking Alsace Habitat – Sibar
- Traçage au sol rue du Puits
- Profitant de travaux de pose d'une conduite de gaz pour le raccordement d'une nouvelle construction, les fils téléphoniques et la fibre optique seront posés en souterrain rue des Vignes.
- Avant-projet de la piste cyclable vers Strasbourg Dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable bidirectionnelle reliant Stutzheim-Offenheim à Strasbourg, une 1ère réunion s'est tenue sur place jeudi 3 juin avec le cabinet d'étude M2i, la personne en charge des routes à la CeA, le responsable technique de la Com Com, un adjoint de Dingsheim, une adjointe et le maire de Stutzheim-Offenheim. Le démarrage des travaux est prévu pour le 1er trimestre 2022.



VIE PRATIQUE

Opération « tranquillité vacances »

Pendant les vacances, la gendarmerie peut assurer des passages au domicile des personnes qui le demandent. Pour cela, il suffit de se rendre avant le départ à la brigade de gendarmerie de Truchtersheim. Un formulaire de demande, disponible en mairie ou sur le site www.interieur.gouv.fr.

Bruit et travaux extérieurs

De bonnes relations de voisinage sont garantes de la qualité de vie de chaque citoyen de la commune. Il convient donc de respecter les horaires des travaux sonores (tonte, percements, etc.) tous les jours de 8 h à 20 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Protection des piscines privées

La préfecture signale l'existence de noyades d'enfants tous les ans dans des piscines privées. Voici quelques obligations et conseils afin d'éviter ces risques :

- équiper chaque piscine de barrières sur les 4 côtés ou la couvrir, et installer une alarme sonore,
- pendant la baignade, poser à côté de la piscine une perche, une bouée et un téléphone,
- après la baignade, sortir tous les objets flottants ou gonflables, jouets, puis remettre en place de suite tous les dispositifs de sécurité.

Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance permanente des enfants par un adulte.

Formalités avant travaux

Avec l'été, de nombreux projets se concrétisent ...

- A) Quelles sont les formalités avant les travaux ? Une *déclaration préalable* est obligatoire pour :
- Toute construction dont la surface est comprise entre 5 et 20 m² (abri de jardin, piscine, terrasse, etc.)
- Tout type de clôture
- Tout ravalement de façade, remplacement des menuiseries (même à l'identique), création d'ouverture (fenêtre, porte, fenêtre de toit, ...)
- Pose de pergola, véranda (inférieure à 20 m²). Un *permis de construire* est obligatoire pour toute construction dont la surface est supérieure à 20 m² (maison, garage, abri de jardin, véranda, etc.).

Un *permis de démolir* est obligatoire pour toute démolition, totale ou partielle, d'un bâtiment, mur, grange, etc.

B) Où se renseigner?

En mairie. Le règlement du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), les plans de zonage, les éléments de patrimoine remarquables, ainsi que les dossiers sont consultables sur le site :

www.kochersberg.fr/Com-com/Urbanisme/Plan-Lo-cal-Urbanisme-intercommunal-PLUi.html

VIE ÉCONOMIQUE

Réouverture des restaurants

Les restaurants de la commune sont ouverts et les traiteurs proposent leurs services. L'été est une saison propice aux découvertes culinaires.

À tester sans modération!









Communes jumelées : Offenheim en Rhénanie → Kavousi en Crète





